

MASTER 1 DROIT DES AFFAIRES / DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - CREATIONS ARTISTIQUES ET ESTHÉTIQUES

· MASTER 1 DROIT DES AFFAIRES / DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - CREATIONS ARTISTIQUES ET ESTHÉTIQUES

Le parcours « Droit de la propriété intellectuelle » a pour objectif de développer chez les étudiant.es des compétences correspondant à une forte demande exprimée par les milieux professionnels,

Présentation

Le parcours « Droit de la propriété intellectuelle » a pour objectif de développer chez les étudiant.es des compétences correspondant à une forte demande exprimée par les milieux professionnels, permettant l'insertion des étudiant.es dans les milieux très diversifiés de la propriété intellectuelle, cabinets d'avocats et de conseils, tribunaux, entreprises, administrations et institutionnels.

L'objectif d'insertion et de professionnalisation est au cœur de la formation qui est construit en partenariat avec la profession et a reçu le soutien de diverses institutions de propriété littéraire, artistique et industrielle. Celle-ci est conçue pour être une préparation opérationnelle à la vie active. Les professionnels du droit ont un poids décisif dans les enseignements et une part déterminante dans la réalisation et le suivi des stages. Le contenu des enseignements vise aussi un fort souci d'opérationnalité. La formation comporte ainsi de très nombreux exercices et simulations pratiques (cas pratiques, plaidoirie, entraînement au conseil, rédaction de contrats..) permettant aux étudiant.es d'être opérationnels dès leur stage, ces exercices impliquant très fortement les professionnel.les attaché.es à la formation. Par ailleurs, les objectifs scientifiques de la formation confortent ses objectifs professionnels. Ainsi, bien qu'à vocation essentiellement professionnalisante, le parcours « Droit de la propriété intellectuelle - Droit des créations artistiques et esthétiques » est d'abord une formation de haut niveau scientifique qui doit permettre à l'étudiant.e qui en est issu de pouvoir prendre position sur les grands défis que pose la propriété intellectuelle à la société contemporaine du fait de sa mondialisation et de sa technologisation. La réflexion sur le devenir et les enjeux de la propriété intellectuelle est un objectif scientifique majeur de la formation qui doit permettre aux étudiant.es d'être en mesure de maîtriser les outils juridiques les mieux adaptés au contexte sur lequel ils sont appelés à intervenir : apporter des solutions pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de la propriété intellectuelle tout en consolidant sa légitimité.

L'objectif d'insertion et de professionnalisation est au cœur de la formation

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Public ciblé

les étudiant.es titulaires d'une Licence qui souhaitent s'orienter en droit de la propriété intellectuelle.

Discipline(s)

- Droit public Droit privé
- Arts de la scène Musique Culture

Responsable(s) de la formation

[Anne-Emmanuelle KAHN](#)

Contact secrétariat

[Silvy Letué](#)

Tél : +33 4 78 69 72 62

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus

qui est construite en partenariat avec la profession. Elle est conçue pour être une préparation opérationnelle à la vie active. La formation combine des enseignements universitaires pointus en droit de la PI et en droit des affaires, avec des interventions de professionnel.les et comporte de nombreux exercices et simulations pratiques (rédaction de contrats, plaidoirie, éloquence, conseil aux jeunes créateurs) impliquant ces professionnel.les.

spécificités

Possibilité de postuler dans le cadre du partenariat avec l'Université de Sherbrooke

Candidature

Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](#) (procédure dématérialisée).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Connaître le droit de la PI dans son ensemble et les matières fondamentales du droit des affaires appliquées à la PI, ainsi que les acteurs économiques des secteurs concernés
- Maîtriser les règles du droit international, du droit européen et comparé de la PI
- maîtriser la technique contractuelle, négociation et rédaction, notamment pour les contrats d'exploitation des droits de PI et la capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtriser la consultation juridique en PI, les procédures de dépôts des demandes de titres de propriété industrielle et l'ensemble des procédures tenant à ces titres
- Maîtriser le contentieux en matière de PI
- Maîtriser la mise en oeuvre de stratégies de protection et valorisation du patrimoine immatériel.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

La formation permet un accès à toutes les professions confrontées aux questions de PI : avocat, conseil en propriété industrielle, juriste d'entreprise, magistrat, juriste dans les services de la concurrence ou des douanes, dans les établissements administratifs, les structures culturelles, ou encore les organisations européennes ou internationales en lien avec la PI.

la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).